

Rapport d'échouage et de capture d'un Phoque veau-marin dans une mare de hutte de chasse en baie de Somme-sud

Jeudi 18 octobre 2012 :

Appel reçu vers 18h pour signalement de la présence d'un Phoque veau-marin dans une mare de hutte de chasse.

Le phoque est probablement arrivé avec la marée haute de 14h18 de coeff 105.

Nous avons conseillé au huttier d'attendre la marée haute suivante, de 2h42 et de coefficient 101, en espérant que le phoque reparte de lui-même.

Lieu d'intervention

La hutte est située dans le fond de la baie de Somme, à proximité de la bergerie située sur la D940 entre St Valery-sur-Somme et le rond-point de Noyelles-sur-Mer, sur la commune de Boismont. Elle possède le numéro 55. Elle est accessible en passant par-dessus la digue avec la voie de chemin de fer utilisée par le train à vapeur.



La hutte appartient à M. P. Dupuis et est entretenue par M. F. Lebègue.

La mare de hutte d'une superficie d'environ 1 ha présente une profondeur variable de 80 à 140 cm.

Le Phoque veau-marin pris au piège dans cette mare de hutte, est un jeune de l'année. Ce phoque n'est pas marqué, il s'agit donc d'un animal sauvage qui n'a jamais été manipulé par l'humain.



Photo B.Tondellier

Autorisation d'intervention

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de La Rochelle.

Picardie Nature intervient sur les mammifères marins sur la zone littorale Le Touquet (62) – Le Tréport (76).

6 membres de Picardie Nature détiennent une « carte verte », autorisation d'activités portant sur les mammifères marins et les tortues marines.

Cette « carte verte » autorise ses détenteurs à :

- manipulation et examen d'un animal échoué mort, collecte et transport de prélèvements de tissus à des fins scientifiques,
- transport et stockage temporaire d'un animal mort à des fins scientifiques,
- manipulation et transport d'un animal échoué vivant vers un centre de soins agréé et/ou un lieu de remise en milieu naturel.

Vendredi 19 octobre :

Appel émis vers 8h30 pour faire état de la situation. Le phoque est toujours dans la mare de hutte. La dernière marée haute a bien recouvert la mare mais le phoque n'est pas parti.

Au vu des coefficients de marée, cette zone sera de nouveau inondée dans l'après-midi (MH : 15h03 / coeff : 95). Il est donc envisagé d'aller sur place à plusieurs personnes, d'entrer dans l'eau avec l'animal et en tapant sur l'eau, de tenter de l'effaroucher pour l'inciter à regagner le chenal.

Contacts pris :

- gendarmerie nautique
- Réserve Naturelle BdS : pas de garde ce jour
- ONCFS : pas d'agent ce jour
- M. Philippe Lebegue / mise à disposition d'un plan de huttes pour situer l'endroit
- adhérents Picardie Nature

Actions :

- de 11h30 à 13h00 : effarouchement du phoque par D.Lemaire et R.Delcourt
- de 13h30 à 15h : état des lieux et étude de possibilité d'intervention en compagnie de la brigade nautique de la gendarmerie.
- de 15h à 16h : effarouchement du phoque par D.Lemaire, JP.Pellissier et L.Dupuis

Samedi 20 octobre :

Appel émis vers 7h00 pour faire état de la situation. Le phoque est toujours dans la mare de hutte. La dernière marée haute a bien recouvert la mare mais le phoque n'est pas parti. Au vu des coefficients de marée descendants, la prochaine marée haute ne recouvrira pas la mare.

Le phoque semble être en bonne santé mais se trouve dans une situation anormale (milieu fermé, faible profondeur d'eau, milieu très peu empoissonné, gêne et risque liés à l'activité normale de chasse à la hutte). Pour toutes ces raisons, il a été décidé de le capturer et de le remettre en mer.

Matériel à disposition :

- 1 filet droit de 50m (mis à disposition par M. G.Rollion)
- 2 filets droits de 50m (mis à disposition par Picardie Nature)
- 2 hoopnet (mis à disposition par Picardie Nature)

Opération de capture :

Les deux filets droits ont été placés au travers de la mare, enfermant le phoque sur un côté.



Photo G.Rollion

Les filets étaient maintenus verticaux dans l'eau, par les personnes présentes. Les filets ont, petit à petit, été ramenés vers la berge de façon à encercler le phoque au maximum.



Photo L.Dupuis

A plusieurs reprises le phoque a soulevé le filet au dernier moment et est ressorti de l'enclos....
Les manœuvres de ce samedi n'ont pas abouti à la capture du phoque.

Personnes présentes :

- Clémentine BREVART (Picardie Nature)
- Catherine COPIN (Picardie Nature)
- Régis DELCOURT (Picardie Nature)
- Laëtitia DUPUIS (Picardie Nature)
- Julie GOBILLOT (Picardie Nature)
- Daniel LEMAIRE (Picardie Nature)
- Frédéric LEBEGUE (utilisateur de la hutte)
- Jean-François LEGALLAND (utilisateur de la hutte)
- Christine MARTIN (Picardie Nature)
- Chantal NICOLAI (Picardie Nature)
- Grégory ROLLION (garde Réserve Naturelle de la baie de Somme)

Dimanche 21 octobre :

Opération de capture :

Au vu des échecs de samedi, nous avons augmenté le matériel de 10 grilles rigides de 1m20 x 2m que nous avons utilisées pour faire un barrage.



Photo B.Tondellier

Les deux filets droits ont été placés au travers de la mare, enfermant le phoque sur un côté. Les filets étaient maintenus verticaux dans l'eau, par les personnes présentes. Les filets ont, petit à petit, été ramenés de façon à enfermer le phoque entre la berge et le barrage rigide.

Une fois accessible dans une surface d'environ 20m², le phoque a été capturé au hoopnet.



Photo B.Tondellier

Puis il a été placé dans une caisse et transporté jusqu'au véhicule.
Nous l'avons ensuite emmené jusqu'à la pointe du Hourdel, où il a été remis en milieu naturel.



Photo B.Tondellier

Personnes présentes :

- Sandrine BERLIOZ (Picardie Nature)
- Clémentine BREVART (Picardie Nature)
- Catherine COPIN (Picardie Nature)
- Régis DELCOURT (Picardie Nature)
- Laëtitia DUPUIS (Picardie Nature)
- Julie GOBILLOT (Picardie Nature)
- Christophe HOSTEN (Picardie Nature)
- Frédéric LEBEGUE (utilisateur de la hutte)
- Jean-François LEGALLAND (utilisateur de la hutte)
- Chantal NICOLAI (Picardie Nature)
- Reynald ROMAIN (Picardie Nature)
- Christina SAMIEZ (Picardie Nature)
- Bruno TONDELLIER (Picardie Nature)

Remerciements :

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette action, pour leur temps donné bénévolement à Picardie Nature. Merci également aux chasseurs de nous avoir signalé la présence de ce phoque dans la hutte et au propriétaire des lieux pour son autorisation d'intervention.